

Ville Eco-Acteur

Au travers de ses pratiques (achats, constructions, choix des prestataires), Asnières-sur-Seine agit sur la sphère économique. Comme c'est souvent le cas, dans les territoires, la Ville fait déjà « du développement durable sans le savoir ». Elle a notamment développé, depuis quelques années, toute une série de pratiques et d'initiatives qui s'inscrivent pleinement dans cette philosophie. L'élaboration de l'Agenda 21 est l'occasion de mieux les identifier et de les mettre en synergie. Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la Ville doit également s'affirmer comme acteur social, en développant l'emploi des personnes en difficultés et handicapées.

1. Une démarche engagée depuis plusieurs années dans le développement durable

La Ville d'Asnières démontre une réelle volonté de s'engager dans une politique de développement durable. Après une étape de formation et mobilisation en interne, la Ville se lance dans la réalisation d'un Agenda 21 dont cet état des lieux représente la première étape.



L'institutionnalisation du développement durable dans l'organisation de la Ville

La Ville a recruté, en février 2009, une chargée de mission développement durable. Celle-ci est directement rattachée à la direction générale, ce qui renforce le caractère transversal de sa mission. Elle est notamment chargée de la mise en place interne du développement durable (démarche mairie exemplaire), de l'Agenda 21, de la sensibilisation interne (services et élus) et externe (scolaire et grand public).

Une formation de l'ensemble des personnels

Plusieurs séances de formations organisées en novembre 2009 et janvier 2010 ont permis de sensibiliser et mobiliser une partie importante des personnels.

Une formation des élus

En novembre 2009, la Ville a également sensibilisé l'ensemble de ses élus aux enjeux du développement durable et à la méthodologie de l'Agenda 21. Cette étape est indispensable à la réussite de l'élaboration du programme de développement durable.

2. Une Ville qui agit déjà sur de nombreuses thématiques

La Ville n'a pas attendu la mise en œuvre de son Agenda 21 pour agir en faveur du développement durable. Dans de nombreuses thématiques, la Ville fait du développement durable.

Un suivi des consommations énergétiques du bâti, des efforts pour un meilleur chauffage

La Ville a finalisé en mai 2009 le diagnostic énergétique de 49 de ses bâtiments. C'est déjà un point très positif.

La Ville dispose ainsi des Diagnostics de Performance Energétique sur les bâtiments supérieur à 1 000m² et d'une synthèse classant les bâtiments, Les consommations électriques sont suivies à l'aide du logiciel en ligne DIALEGE.

Des efforts ont également été engagés, pour moderniser certaines chaufferies et réduire l'impact environnemental du bâti (passage au gaz, ajustement des puissances souscrites des abonnements électriques, mise en place d'horloges dans certains sites, modification de certaines régulations de chauffage).

Dans le domaine de l'éclairage public, la moitié des dispositifs d'éclairages publics utilisent des ampoules basse consommation.

En revanche, les services ne disposent pas d'une connaissance précise de leurs propres consommations énergétiques ; ce qui ne favorise pas l'identification rapide des fuites, et ne permet pas une prise de conscience des « gaspillages » en matière d'eau ou d'énergie.

Consciente de ce problème, la Ville a recruté un technicien, travaillant à temps plein à réduire la consommation des énergies et de l'eau des bâtiments. Il s'agit là, bien sûr, d'un axe d'action majeur, dans le cadre de l'Agenda 21.

Des efforts sur le tri du papier

L'ensemble des bâtiments municipaux est maintenant équipé d'un système de tri sélectif.

L'extension de ce tri dans les écoles est en cours, notamment grâce au travail d'un ambassadeurs du tri, recrutés en mars 2009.

Une réflexion devrait toutefois être engagée sur les déchets verts, et les déchets les plus polluants (notamment issus de l'entretien des véhicules et des machines).

Des pistes, pour l'usage de produits moins polluants

Le service des espaces verts envisage de supprimer les produits phytosanitaires au cours de l'année 2010, de développer la gestion différenciée au sein des espaces verts, ainsi que les « prairies fleuries », et a engagé des actions pour économiser l'eau potable.

Mais il ne semble pas que la Ville ait engagé de réflexions sur l'emploi de produits d'entretien « écologiques ».

Un plan de déplacements en cours

Un Plan de déplacement des employés est en cours d'élaboration. Ce Plan a pour but de polluer moins tout en se déplaçant mieux.

Les agents municipaux ont à leur disposition des vélos pour se déplacer dans la ville.

Pour symboliser la volonté politique de la ville de s'engager dans une démarche de développement durable, la voiture du maire a été remplacée par une voiture à moteur hybride (essence / électrique).

Un suivi précis des consommations de carburants du parc, une formation à l'éco-conduite, et le remplacement progressif des véhicules municipaux les plus polluants pourraient, également, constituer des axes de l'Agenda 21.

Des efforts pour la voirie

La Ville utilise des « enrobés tièdes » bien plus économes en énergie.

Un axe de progression, sur l'eau

La Ville ne dispose d'aucun suivi des consommations d'eau pour ses bâtiments. C'est un axe de progression important au regard du développement durable.



Toutefois, pour économiser la ressource, la Ville étudie un système permettant de nettoyer les rues avec l'eau récupérée de la piscine ; et le square des Impressionnistes dispose d'un bassin de récupération des eaux de pluies qui permet d'arroser le parc et d'alimenter les laveuses de rue.

La Ville envisage également des projets de plantation d'arbustes ou de plantes vivaces, afin de remplacer dans certains sites les plantes annuelles par des vivaces (réduction des arrosages nécessaires).

Un effort pour les consommations papier, mais pas de plan d'économie

Le « service économat » de la Ville effectue un suivi global de la consommation de papier dans l'ensemble des services. Selon ce service, la consommation a augmenté au cours de l'année 2009. Mais les taux de consommation / agent semblent raisonnables.

Plusieurs actions ont été mise en place en interne pour tenter de réduire ces consommations, mais chaque service n'est pas informé de sa consommation, ce qui est souvent déresponsabilisant.

D'une manière globale, il serait intéressant – et sans doute rentable – de conduire un véritable suivi des consommations et d'en déduire un plan éditique, combinant une gestion efficace des flux d'impression à une plus grande économie de papier.

Les marchés publics d'achats de papiers, lancés en 2008 et 2009, ont pris en compte les éléments liés au développement durable (utilisation de papier PEFC ou FSC).

Vers des achats durables

Les services de la Ville se sont engagés récemment dans une démarche d'achats durables : l'insertion de clauses environnementales et sociales dans les marchés publics commence à se développer. Déjà, certains critères environnementaux et/ou sociaux ont toutefois été inclus dans des marchés, notamment :

- Pour les marchés publics relatifs au nettoyage des locaux des écoles élémentaires,
- Pour la surveillance des points écoles et autres actions de médiation sociale,
- Pour les travaux de démolition.

La commande publique représente 16 % du PIB français, et la mise en place de critères socio-environnementaux dans les marchés publics est donc fortement structurante.

Il pourrait être intéressant de formaliser cette démarche au travers d'une charte et d'identifier les différents acheteurs afin de pouvoir les former aux enjeux de l'achat public durable.

Une sensibilisation au développement durable

Tous les mois, une rubrique consacrée aux bons gestes (l'Ecogeste du mois) est maintenant publiée dans le magazine municipal. Cette rubrique invite les Asniérois à devenir acteur du développement durable.

Dans le même ordre d'idée, les services de la Ville reçoivent par mail les "eco-gestes de la quinzaine".

Pour la première fois en 2009, Asnières a participé à la semaine développement durable.

Dans chaque service, des référents développement durable ont été nommés et travaillent à des actions concrètes à mettre en place dans les services de la Ville.

La Ville s'est engagée dans un partenariat avec un collègue, qui a élu des éco-délégués et entamé le tri sélectif au sein de son établissement.

La ville soucieuse de mieux comprendre les risques liés aux pollutions électromagnétiques s'est portée candidate pour être « ville test » et devenir ainsi le théâtre d'expériences portant sur l'abaissement de l'exposition aux ondes électromagnétiques.

Ville employeur : une pratique durable

Le nombre des effectifs de la Ville est légèrement supérieur à la moyenne des collectivités du même type : 1 668 agents contre une moyenne de 1 278 dans les collectivités similaires. Ceci peut s'expliquer en partie par l'importance des structures d'accueil de la petite enfance. La part des non titulaires est moindre par rapport à ces mêmes communes (13,9% contre 17,7%). Le niveau de rémunération semble équivalent à celui constaté dans les territoires de même importance.

A noter : les agents perçoivent un 13^{ème} mois à titre de mérite et de présentisme.

Le taux d'absentéisme médical semble également assez bas mais le nombre moyen de jours d'arrêt est supérieur à ce que l'on peut constater sur d'autres villes de même importance. La Ville a par ailleurs engagé depuis un an un ingénieur hygiène et sécurité qui réalise un travail qualitatif pour réduire les accidents du travail.



La politique de formation de la Ville se veut volontariste, 1/3 des personnels bénéficiant chaque année d'au moins une journée de formation. Certaines de ces formations visent notamment les agents ayant des difficultés en français.

La politique des ressources humaines de la ville, qui vise également le développement de la mobilité interne, le reclassement des agents présentant des difficultés, la formation à la gestion du stress, s'appuie également sur une politique de concertation avec les personnels. Elle apparaît comme un point très positif au regard du développement durable.

Une transversalité à renforcer

Comme la plupart des structures municipales, l'organisation interne de la Ville semble, en revanche, difficilement intégrer une transversalité indispensable en matière de développement durable.

Afin de renforcer cette transversalité, la Ville pourrait se doter d'outils d'aide à la décision, qui intègrent le développement durable, dans chaque projet municipal.

Certaines villes que nous avons accompagnées ont ainsi adopté une Grille A21 (voir ci-contre), permettant de croiser, pour chaque projet, les réflexions menées pour enrichir cette action en matière de participation, d'environnement, de social et d'économie.

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

- Le problème de la propreté des espaces verts de la ville semble un point important. Ces espaces ne sont pas « respectés », ils sont souvent jonchés de détritrus : bouteilles vides, déjections canines... Ces dernières sont perçues comme une véritable pollution.
- Les espaces verts du territoire sont particulièrement bien fleuris mais nécessitent de fortes consommations en eau.
- Il semble dommage aux participants que la Ville ne communique pas davantage sur les marchés publics qui intègrent des clauses environnementales et/ou sociales.

Au cours de la réunion de partage avec les acteurs sociaux du territoire, les participants ont noté le point suivant :

- La nuit, certaines rues ne sont pas très bien éclairées, ce qui peut donner un sentiment d'insécurité pour les femmes rentrant tard à leur domicile.

Forces

- Une formation de l'ensemble des élus et services au développement durable
- Le recrutement d'une personne chargée d'optimiser les consommations de la Ville

Opportunités

- La ville est le premier employeur du territoire ; elle est donc un acteur économique majeur du territoire

Pistes d'actions

- Edition d'un guide des bonnes pratiques de l'agent municipal, établi sur une base participative

Faiblesses

- Le taux d'emploi des personnes handicapées

Menaces